

## Médecine, maïeutique et sciences de la santé

### Pathologie tropicale et médecine des voyages

#### Pré-requis obligatoires

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre ;
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant) ;
- \*Les titulaires du Doctorat en Pharmacie ou Sciences ;
- \*Les internes en Pharmacie (de Biologie Médicale) ;
- Les étudiants ayant validé le 2ème cycle des études médicales.

\* dérogation indispensable et à demander à l'un des enseignants responsables.

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| Langue du parcours              | Français  |
| ECTS                            | ECTS      |
| Volume horaire                  |           |
| TP : 36h                        | TD : 0h   |
| CI : 186h                       | CM : 150h |
| Formation initiale              | Oui       |
| Formation continue              | Oui       |
| Apprentissage                   | Non       |
| Contrat de professionnalisation | Non       |

#### Objectifs du parcours

- Donner une formation complète sur les aspects cliniques, thérapeutiques, épidémiologiques et sociaux de la Médecine Tropicale, aux médecins, pharmacien, infirmières étrangers ou français désireux d'exercer leur carrière en PVD ou confrontés à la pathologie d'importation en métropole;
- Connaître les principales maladies dans les milieux tropicaux et présents chez le voyageur;
- Connaître les principales parasitoses exotiques;
- Connaître les modalités de prévention chez le voyageur et les sujets se rendant en zone tropicale.

#### Compétences à acquérir

- Savoir faire le diagnostic au laboratoire des principales infections parasitaires tropicales;
- Mettre en place une stratégie diagnostique chez un patient présentant des symptômes au retour d'une zone tropicale;
- Mettre en place un programme de prévention chez le voyageur.

#### Code ROME

- J1102 - Médecine généraliste et spécialisée

#### Modalités pédagogiques

Présentiel (Moodle ou autres supports en complément)

#### Contacts

- Julie Brunet : [julie.brunet@unistra.fr](mailto:julie.brunet@unistra.fr)
- Yves Hansmann : [yves.hansmann@unistra.fr](mailto:yves.hansmann@unistra.fr)

# Pathologie tropicale et médecine des voyages